

## Rentrée scolaire septembre 2025

L'école de MATOUGUES fonctionne sur 4 jours :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

L'accueil des élèves se déroule de 8h20 à 8h30 et de 13h50 à 14h.

Les deux écoles (maternelle et élémentaire) seront fermées de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

L'accès par le parking de l'école maternelle n'est pas autorisé.

Vous êtes invités à renseigner et/ou signer les documents suivants :

- 01. Fiche de renseignements - 2025-2026
- 02. Autorisation d'utilisation « image / voix / production » - 2025-2026
- 03. Autorisation de soins - 2025-2026
- 04. Charte parents accompagnateurs – 2025-2026
- 05. Charte de la laïcité
- 06. Charte informatique
- 07. Règlement intérieur Matougues pour 2024-2025 (valable jusqu'au premier conseil d'école 2025-2026)

Nous vous demandons également de fournir :

- une attestation d'assurance scolaire et périscolaire 2025-2026
- un chèque de 14€/enfant à l'ordre de : OCCE coopérative de Matougues (encaissé fin septembre 2025)

**(Merci d'établir un chèque par enfant, la gestion au sein de chaque classe en sera facilitée.)**

Vous pouvez déposer ces documents dans la boîte aux lettres de l'école pour le **vendredi 04 juillet 2025 dernier délai**. Chaque enseignant pourra ainsi prendre connaissance (éléments médicaux notamment) et classer les documents de ses élèves pendant les vacances d'été.

Merci de votre compréhension

Mme Przybyszewski

Directrice de l'école de MATOUGUES

